



**Secteur Fédéral CGT des Cheminots
de la Région SNCF de Bordeaux**

35 Rue Charles

Bordeaux

tél: 05.56.33.61.50/fax: 05.56.33.61.56

email : secteur@cgt-cheminots-apc.fr

Domercq 33800

Un conducteur de train, salarié de la société Euro Cargo Rail (E.C.R.) est convoqué pour un entretien pouvant déboucher sur un licenciement.

Pour quelles raisons ? Pour avoir voulu faire appliquer le respect de ses conditions de travail, de repos programmés et son droit de retrait. La Direction d'ECR ne se trompe pas de cible en voulant licencier ce salarié qui est aussi représentant du Personnel.

Pourquoi un avant-goût sur les négociations de la Convention Collective Nationale (C.C.N.) ?

La Direction utilise de plus en plus ses moyens juridiques pour profiter des longueurs de procédure et des lois MACRON avec l'affaiblissement de l'inspection du travail, de la justice prud'homale et la facilitation des licenciements.

Dans cette société de transport de Fret où les salariés sont directement mis en concurrence avec les cheminots de notre entreprise, la répression est permanente pour ceux qui veulent défendre leurs droits malgré une réglementation en dessous du RH0077 (moins de repos, de congés, des taquets horaires de prise de service (5h)/fin de service (22h) encadrant les repos, ...).

Le dumping social du patronat dont les maîtres mots sont «compétitivité », «concurrence », «libéralisation », « coût du travail » montre qu'il est sans limite pour casser la réglementation du travail et les salariés qui s'opposent. Et ses volontés sont les mêmes pour tous les cheminots ...

Les transports sont les laboratoires précurseurs de la politique low-cost qui lamine les emplois, les précarise, démantèle les organisations de travail, développe et amplifie la sous-traitance. Des politiques qui éclatent les entreprises intégrées, conduisent à la privatisation, à la mise en concession. Tout cela accompagné d'une limitation du droit de grève pour tenter d'empêcher la riposte et l'élévation du rapport de forces (Lois de 2007 et 2012).

L'objectif n'est ni de répondre aux besoins des citoyens, ni d'enclencher une véritable transition écologique, ni d'attaquer le coût du capital mais bien de renforcer les profits de quelques-uns et **d'aligner les salariés par le bas et plus encore avec l'Accord National Interprofessionnel (A.N.I.)**.

Toutes les futures luttes **avec l'ensemble des salariés du Rail** vont porter sur des questions et choix de sociétés où se mêlent salaires et emplois, conditions de travail et pénibilité, service public et aménagement du territoire confrontées aux politiques nationales et européennes.

Face à cette injustice sociale, la CGT appelle à un...

**RASSEMBLEMENT
VENDREDI 22 JANVIER
à 12H30**

devant le siège d'Euro Cargo Rail (32 rue de Tauzia)